APRÈS ART. 9 N° CF123

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 avril 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 2820)

Retiré

AMENDEMENT

N º CF123

présenté par M. Castellani, M. Charles de Courson, Mme Pinel, M. Pupponi, M. Philippe Vigier et M. Pancher

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Avant le 1^{er} juillet 2020, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'opportunité de créer des obligations assimilables du Trésor réservées aux particuliers spécifiquement dédiés au rétablissement économique à la suite de la crise sanitaire liée au Covid-19.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose d'associer l'ensemble des citoyens français qui le souhaitent au soutien exceptionnel à l'activité économique. A cette fin, il propose d'explorer la possibilité de mobiliser l'épargne des Français pour soutenir nos petites et moyennes entreprises par le biais de l'émission d'obligations qui leur seraient réservées.